

Séance du Conseil Municipal du 07 février 2018

L'an deux mil dix-huit, le sept février à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Dominique DHUMEAUX, Maire.

Etaient présents : MM. DHUMEAUX Dominique, BERGUES Philippe, NICOLLE Laurent, GAUTIER Gérard, PORCHER Patrick, Mmes LE BLAY Marion, PAVY Jocelyne, BOUCHER Christine, GUÉRIIN Yolande.

Absents excusés : MM. HARDONNIERE Patrice, FAJOLE Didier, BARILLEAU Maxime

Absent : Mme PAVY Virginie

Date de convocation : 1^{er} février 2018

Date d'affichage : 16 février 2018

Nombre de membres :

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 13 |
| Présents | 09 |
| Votants | 09 |

Monsieur Laurent NICOLLE a été élu secrétaire de séance.

//

Approbation du compte-rendu de la séance du 17 janvier 2018

Le président donne lecture du compte-rendu de la séance du 17 janvier 2018. Il demande si ce dernier appelle à des observations.

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

//

Ordre du jour

Le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion de ce soir. Il propose d'ajouter le point suivant : le renouvellement du contrat d'entretien des espaces verts.

//

Madame Yolande GUERIN arrive à 19h38.

DIA – 9 bis rue du Bordage (18.04)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une Déclaration d'Intention d'Aliéner pour la parcelle cadastrée section C numéro 1009, située 9 bis rue du Bordage à Fercé-sur-Sarthe a été reçue en mairie.

Il est demandé au Conseil de se prononcer. **A l'unanimité**, Le Conseil **décide** de ne pas exercer son droit de préemption.

//

CLECT : information sur le projet de transfert de charges eaux pluviales

Monsieur le Maire relate les faits suite à la Commission Finances. Le transfert de charges pour l'entretien des réseaux d'eaux pluviales a été abordé et sera voté lors de la prochaine CLECT.

Le Maire fait part de son étonnement au Conseil Municipal, puisque jamais ce transfert n'a été auparavant abordé lors du transfert de la compétence Eau – Assainissement – GEMAPI.

Monsieur Philippe BERGUES et Monsieur Laurent NICOLLE s'expriment sur le fonctionnement de la CLECT. Pour rappel, la CLECT est une entité à part, les décisions pouvant être prises sans consultation des conseils municipaux.

Si ce transfert de charges est voté, le montant prélevé chaque année pour la commune de Fercé-sur-Sarthe s'élèverait entre 4 000 et 4 500 euros, selon le tableau et le mode de calcul fourni par les services communautaires avant la réunion de la dite CLECT.

//

Aménagement de la rue de la Mairie et de la rue du Pont : lancement de la consultation (18.05)

La date limite pour la réception des plis en mairie pour les travaux d'aménagement de la rue de la mairie et de la rue du Pont est fixée au mardi 27 février 2018 à 12h.

La consultation sera diffusée sur le site internet du conseil départemental de la Sarthe ainsi que par voie de presse.

La Commission d'Appel d'Offres pour l'ouverture des plis est prévue le 27 février 2018 à 19h en mairie.

La période des travaux est envisagée de mai à juillet 2018.

A l'unanimité, le conseil municipal valide le lancement de la consultation.

//

Convoyeur au-dessus de la route départementale 79

Le Conseil Municipal prend connaissance des exemples de ponts pour le passage de bandes transporteuses au-dessus d'axes routiers installés dans différentes communes. L'Assemblée souhaiterait obtenir une esquisse d'aménagement végétalisée de la part du bureau d'études.

//

Subventions 2018 (18.06)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote les subventions suivantes pour l'année 2018 :

| Subventions 2018 | | |
|---|-----------------------|---|
| 65736 - Subvention au CCAS | Montant | |
| CCAS | 2 600,00 € | |
| <u>TOTAL 657362</u> | 2 600,00 € | |
| 6574 - Subventions aux associations | Montant | |
| ADMR | 125,00 € | |
| AFN de Fercé-sur-Sarthe | 200,00 € | <i>125 € de fonctionnement et 75 € de subvention exceptionnelle</i> |
| Amicale des Aînés de Fercé-sur-Sarthe | 200,00 € | |
| Association Culturelle Cantonale (A.C.C.) | 94,08 € | |
| Association des Parents de l'Ecole de Fercé-sur-Sarthe | 125,00 € | |
| Café Mémoire | 160,00 € | |
| Club Animation & Loisirs | en attente de demande | |
| Coopérative Scolaire | 350,00 € | |
| Fercé Cheval Nature | aucune demande | |
| Foyer Socio-Educatif du Collège Trouvé Chauvel de La Suze-sur-Sarthe | 40,00 € | |
| Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de Fercé-sur-Sarthe | 100,00 € | |
| La Prévention Routière | 40,00 € | |
| Les amis des Printemps Poétiques | 35,00 € | |
| Les Restaurants du Cœur | 100,00 € | |
| La Pétanque Fercéenne | 125,00 € | |
| Provision pour les voyages scolaires des collégiens : 10 % du montant de la participation des parents | 600,00 € | |
| US Archers 72 | 400,00 € | <i>200 € de fonctionnement et 200€ pour les TAP</i> |
| US Fercé sur Sarthe | 2 200,00 € | |
| | | |
| Réserve | 1 700,00 € | |
| <u>TOTAL 6574</u> | 6 594,08 € | |

//

Demande de branchement électrique par les Archers 72 (18.07)

Lors de la précédente séance, Monsieur le Maire avait fait part de la demande de L'association l'Union Sportive des Archers 72 : obtenir le raccordement électrique pour le préau afin de pouvoir s'entraîner en soirée.

Le devis pour le raccordement électrique s'élève à 597,13 euros TTC, les agents communaux se chargeraient notamment de la tranchée.

Après avoir délibéré, le conseil municipal **valide** la demande et **autorise** Monsieur le Maire à signer le devis et engager les travaux.

//

Demande d'aide exceptionnelle par Café Mémoire (18.08)

L'association Café Mémoire a transmis une demande d'aide exceptionnelle suite au concert qui a été organisé à l'église le samedi 25 novembre 2017. Les résultats financiers de cette manifestation sont négatifs, notamment à cause de la location du chauffage pour l'église.

Le solde négatif s'élève à 206,70 euros. **A l'unanimité**, le conseil municipal **décide** de prendre en charge les frais de chauffage et donc d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 185 euros.

//

Demande achat alimentation électrique mobile pour les fêtes par l'Association des Parents d'Elèves (18.09)

L'Association des Parents d'Elèves souhaiterait bénéficier d'un coffret mobile d'alimentation électrique facilitant les branchements lors de l'organisation de manifestations : bric-à-brac, kermesse, marché de Noël etc.

Monsieur le Maire présente le devis qui s'élève à 229 euros TTC. Il est proposé au Conseil Municipal que la commune achète ce coffret mobile puis qu'il soit mis à disposition de l'ensemble des associations lorsqu'elles en expriment le besoin.

A l'unanimité, le conseil municipal se prononce **favorablement** à cette demande.

//

Changement du broyeur d'accotement (18.10)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu’il s’avère nécessaire de changer le broyeur d’accotement avant le vote du budget primitif en raison des délais de livraison et afin que les agents communaux puissent l’utiliser dès le mois d’avril.

Quatre devis sont présentés aux membres présents.

Après délibération, le Conseil Municipal retient l’offre de l’entreprise ROMET pour un montant final avec reprise de l’ancien broyeur inclus de 4 140 euros TTC.

////////////////////////////////////

Prise en charge des dépenses d’investissement avant le vote du budget 2018 (18.11)

Monsieur le Maire explique que suite à la décision d’acquérir un nouveau broyeur avant le vote du budget, il est nécessaire de délibérer. Il est donc possible au Conseil Municipal d’autoriser Monsieur le Maire à mandater les dépenses d’investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2017.

Ainsi, il propose au Conseil Municipal de voter les ouvertures de crédits suivants :

Budget de la commune

2158 – Autres installations, matériel et outillage techniques4 140 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve l’ouverture des crédits indiqués ci-dessus sur le budget 2018.

////////////////////////////////////

Compte-rendu de la commission scolaire

Le conseil municipal est informé que suite à la commission scolaire du 29 janvier 2018, un courrier a été adressé à l’ensemble des familles afin de recueillir leurs besoins pour l’organisation de la rentrée scolaire 2018/2019 de l’accueil extra-scolaire des enfants le mercredi (matin et après-midi). Les réponses sont attendues pour le 19 février.

////////////////////////////////////

Prévisions des investissements 2018

Monsieur le Maire propose aux membres présents de prévoir les projets d’investissements 2018 avant le vote du budget primitif qui interviendra au mois de mars ou début avril. Ces prévisions vont ainsi permettre de définir les priorités selon les besoins de la commune.

Les travaux de la rue de la Mairie et de la rue du Pont vont mobiliser une grande partie des investissements 2018 ; un emprunt sera peut être envisagé.

